



## Non représentation d'enfant

Par **astrid34**, le **10/12/2009** à **15:12**

Bonjour,

j'ai un ami qui est divorcé depuis 2 ans. Il a un fils de 3ans. Depuis 6 mois, il ne l'a pas vu ; n'a aucune nouvelle. Sur le jugement du divorce, il a un droit de visite les week end. la maman a refusé du jour au lendemain à ne plus le lui remettre. Il a fait des mains courantes, porté plainte au commissariat, porté plainte au procureur de la république, a engagé une avocate, il y a eu un autre jugement, qui ordonnait la maman de remettre l'enfant à son papa devant un lieu bien précis le vendredi à 18 h 00. elle n'y est jamais venue. l'avocate lui a conseiller de demander une audience en correctionnelle. Il s'est présenté pour cette audience Mardi 8/12 avec son avocate ; la maman ne sait pas présentée il n'y avait que son avocat. Le juge a décidé de repousser l'audience au 12 mai 2010 !!!!!

qui peut me dire ce qu'il lui reste à faire ? pourquoi personne ne bouge ? Il n'en peut plus, il est très malheureux.

merci de votre aide